

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

1 Identification

Identificateur de produit**Nom du produit:** Dégrisant Gel Puissance**Autres moyens d'identification****Code du produit:** 6609**Emploi de la substance / de la préparation** Détergents de surface**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Fournisseur Osmo Wood and Colour Canada Ltd.
420 Thompson Drive - Unit 2
N1T 2K8 Cambridge, ON
Canada
Tel: 1 (844) OSMOCAN
E-mail: info@osmo.ca

Producteur Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf
Germany

Service chargé des renseignements: Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'urgence 24h / 24 :
En cas d'urgence chimique, déversement; fuite; exposition au feu ou accident
appel jour ou nuit aux États-Unis et au Canada 1-800-424-9300
En dehors des États-Unis et du Canada 001-703-527-3887 (CCN 16475)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**Éléments d'étiquetage****Pictogrammes de danger**

GHS05

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide oxalique

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 1)

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**Système de classification:**

NFPA données (gamme 0-4) Santé = 3
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4) Santé = *3
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

Autres dangers

Conseil : Protéger les métaux (comme par ex. les ferrures) et les plantes d'un contact direct (par ex. recouvrir les plantes d'une bâche de protection).
Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 6153-56-6	acide oxalique	1-<5%p/p *
 Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318;  Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par contact cutané - catégorie 4, H312		

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 2)

Après contact avec la peau:	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin. Demander immédiatement conseil à un médecin.
Après ingestion:	Consulter immédiatement un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Non disponibles.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction:	Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Il n'y a aucune restriction d'agent extincteur pour ce mélange.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Non disponibles.
Conseils aux pompiers	
Équipement spécial de sécurité:	Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un vêtement personnel de protection.
Pour les non-secouristes	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Pour les secouristes	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 3)

Référence à d'autres rubriques

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 4)

Classe de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Utilisation(s) finale(s)

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

particulière(s)

8 B

Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle**Composants présentant des****valeurs-seuil à surveiller par****poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuel:****Mesures générales de****protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger ni boire.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains:

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 5)

Temps de pénétration du matériau des gants

doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Protection des yeux:	Caoutchouc nitrile
Protection du corps:	Lunettes de protection hermétiques
	Vêtement de protection résistant aux acides
	Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales

État physique	Liquide
Couleur:	Vert clair
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	>2,1
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Pression de vapeur:	
Densité à 20 °C:	1,09 g/cm ³ (DIN 51757)
Densité relative	Non déterminé.
Caractéristiques des particules	Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 6)

Autres informations
Aspect:**Forme:**

Pâteuse

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité
Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état**Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Non disponibles.

Stabilité chimique**Décomposition thermique/****conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions**dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter

Non disponibles.

Matières incompatibles:

Non disponibles.

Produits de décomposition**dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	5.682 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	16.667 mg/kg

CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Oral	LD50	375 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:
CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Effet d'irritation de la peau	Schleimhautreizung
-------------------------------	--------------------

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 7)

Corrosion cutanée/irritation cutanée
CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Dermique | Irritation de la peau |

Lésions oculaires graves/
irritation oculaire

Effet d'irritation.

CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Irritation des yeux |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Inhalatoire | Sensibilisierung |

Toxicité subaiguë à
chronique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques
complémentaires:

Nocif

Irritant

Catégories cancérogènes
IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique:
CAS: 6153-56-6 acide oxalique

EC50 / 48h | 162,2 mg/l (Daphnia magna)

LC50 / 96h | 160 mg/l (fish)

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 8)

Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:****Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Produit de nettoyage****recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU**DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**Désignation officielle de transport de l'ONU****DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**Classe(s) de danger pour le transport****DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe** néant**Groupe d'emballage****DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** néant**Dangers pour l'environnement:****Marine Polluant:** Non**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la
convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.**"Règlement type" de l'ONU:**

néant

15 Informations sur la réglementation

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 9)

**Réglementations/législation
particulières à la substance
ou au mélange en matière de
sécurité, de santé et
d'environnement**
Sara

Non disponibles.

Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

Section 313 (Specific toxic chemical listings):

None of the ingredients is listed.

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

Liste canadienne des substances
Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

CAS: 144-62-7 | acide oxalique

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger


GHS05

Mention d'avertissement

Danger

**Composants dangereux
déterminants pour
l'étiquetage:**

acide oxalique

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 10)

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Service établissant la fiche technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Date de la version
précédente:

06/27/2019

Numéro de la version
précédente:

6.0

Date de la plus récente
version révisée de la fiche de données de sécurité

11/18/2025

Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Sources

ESIS : European chemical Substances Information System

ECHA Portal

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 11)

*** Données modifiées par
rapport à la version
précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement
(CE) n °: 1907/2006 (REACH)

CA/FR